



GUIGLO : Vers un front commun contre l'impunité

Le RSSG pour la Côte d'Ivoire, M. Pierre Schori, a saisi l'occasion de la 57^{ème} Journée Internationale des Droits de l'Homme, célébré le 10 décembre, pour faire un appel en faveur d'une coalition nationale contre l'impunité en Côte d'Ivoire.

L'appel, lancé lors d'une cérémonie de commémoration organisée par l'ONUCI à Guiglo (516 km d'Abidjan) a été soutenu par des organisations non gouvernementales ivoiriennes des droits de l'homme, qui ont pris la résolution d'unir leurs efforts en vue de lutter efficacement contre le fléau.

La célébration de la Journée, organisée par la section des Droits de l'Homme de l'ONUCI, a réuni plus de 400 personnes à Guiglo, ville située dans une région ayant enregistré plusieurs cas d'abus des droits de l'homme cette année. Elle a regroupé des représentants de la société civile de la région, du corps diplomatique, des agences de l'ONU et des associations professionnelles, en plus des organisations ivoiriennes des droits de l'homme et l'ONUCI, entre autres.

Cette année le thème de la Journée internationale était la lutte contre la torture. Dans des messages lancés à l'occasion de la Journée, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, et la Haut Commissaire des Droits de l'Homme, Mme Louise Arbour, ont rappelé que l'interdiction de la torture s'impose à tous les états.

Dans leurs messages, lus au Forum de Guiglo, ils ont aussi appelé tous les gouvernements à réaffirmer leur engagement pour une prohibition totale de la torture.

En Côte d'Ivoire, la commémoration organisée par l'ONUCI a aussi inclus le thème de la lutte contre l'impunité à cause de sa pertinence dans le contexte du pays. Cette lutte implique également les journalistes, a dit la Directrice de l'Information de l'ONUCI, Mme M. Amodéo.

“Ils doivent être des acteurs incontournables dans la dénonciation des violations des droits humains et dans la promotion et l'application intégrale de ces droits”. Elle a aussi dénoncé les violations subies par les journalistes, tout en louant le courage de ceux qui ont perdu la vie en témoignant contre l'injustice.

Citant les rapports rendus publics par une commission d'enquête indépendante mise sur pied conformément aux Accords de Linas Marcoussis, et par des ONGs nationales et internationales des droits de l'homme, le Directeur de la division des Droits de l'Homme de l'ONUCI, M. Simon Munzu, a soutenu que trop d'infractions et de violations étaient commises en Côte d'Ivoire.

M. Munzu, dont la division produit un rapport trimestriel sur les violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, a demandé à tous de compter sur la justice pour châtier les responsables des violations. Cependant, il a reconnu que dans la zone sous contrôle gouvernemental, la justice fonctionnait mal, faute de moyens, de personnel et de capacités techniques.

“Elle ne fonctionne pas en zone Forces nouvelles, et dans la zone de confiance, on assiste à une absence totale de l'administration”, a-t-il remarqué.

Avant d'arriver à Guiglo, M. Schori s'était rendu au village de Guitrozon où il a déposé une gerbe sur la tombe des victimes de tueries perpétrées dans la nuit de 31 mai au 1er juin 2005. S'adressant à la foule présente à cette cérémonie, il a remarqué que "cet événement a laissé des traces et on s'en souviendra".

Emu, le porte-parole de la population de Guitrozon, M. Pierre Gnonble, a remercié M. Schori de cette troisième visite dans ce village. Il a souhaité qu'à travers ce geste, les coupables soient punis.



Produced by the UNOCI Office for Public Information. December 2005.

UNOCI Photo/PIO, December 2005.

Disclaimer - This publication is for information only and is not an official document of the United Nations. The views expressed do not necessarily represent the views of the United Nations or the United Nations Mission in Cote d'Ivoire.